

COMMUNE - LES MOUSSIÈRES

Conseil Municipal du 27 février 2017

COMPTE-RENDU

Affiché le : 6 mars 2017

PRESENTS : Christian ROCHET - Véronique BEAUD - Sandra GROSTABUSSIAT - Thomas GRECARD - Gaétan DUSSOUILLEZ - Sylvie GROSTABUSSIAT
ABSENTS / EXCUSES : Alexandre PATIN - Emmanuelle VINCENT (a donné procuration à Christian ROCHET)

DEMISSION

Jean-Louis PERRARD a démissionné du Conseil municipal mais reste Président du SIVOS.

ASSAINISSEMENT : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION

A l'unanimité, le Conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion pour l'année 2016 suivants :

		Budget primitif	Compte administratif
RECETTES D'EXPLOITATION			
70	Ventes produits fabriqués, prestations de services, marchandises	69 000,00	79 483,70
74	Subvention d'exploitation	00,00	00,00
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		69 000,00	79 483,70
040	Opérations d'ordre entre sections	38 909,00	42 983,00
002	Excédents antérieurs reportés	21 742,00	21 742,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION		129 651,00	144 208,70
DEPENSES D'EXPLOITATION			
011	Charges à caractère général	70 212,00	69 162,00
012	Charges personnels et frais assimilés	6 740,00	7 790,00
66	Charges financières	9 716,00	9 716,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES		86 668,00	86 668,00
042	Opérations d'ordre entre sections	42 983,00	42 983,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION		129 651,00	129 651,00

		Budget primitif	Compte administratif	Restes à réaliser
RECETTES D'INVESTISSEMENT				
10	Dotations fonds divers réserves	2 917,00	2 917,88	- 0,88
13	Subvention d'investissement	32 000,00	32 525,69	- 525,69
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE		34 917,00	35 443,57	- 526,57
040	Opérations d'ordre entre sections	42 983,00	42 983,00	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		77 900,00	78 432,57	- 532,57
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
16	Emprunts et dettes assimilés	16 718,00	16 717,61	0,39
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00
21	Immobilisations incorporelles	46 438,00	31 472,38	14 965,62
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES		63 156,00	48 189,99	14 966,01
040	Opérations d'ordre entre sections	38 909,00	38 909,00	
001	Déficit antérieur reporté	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		102 065,00	87 098,99	14 966,01

ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DU RESULTAT

A l'unanimité, le Conseil approuve l'affectation du résultat 2016 comme suit :

- o Résultat cumulé de la section de financement (excédent) de 34 929,15 € est laissé en recettes de fonctionnement en excédents antérieurs reportés 002.
- o Le solde d'exécution cumulé de 15 493,25 € est reporté en recettes Investissement.

ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF

A l'unanimité, le Conseil approuve le budget primitif assainissement, comme suit :

		Budget 2016	Budget primitif 2017
• EXPLOITATION			
Recettes			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations de services, marchandises	79 483,70	47 000,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre sections	38 909,00	39 724,00
002	Excédent antérieur reporté	21 742,00	34 929,00
Total des recettes d'exploitation		118 392,70	121 653,00

Dépenses			
011	Charges à caractère général	44 973,73	54 070,00
012	Charges de personnel	7 733,15	8 090,00
042	Opérations d'ordre entre sections	42 983,00	46 031,00
66	Charges financières	9 515,67	9 282,00
Total des dépenses d'exploitation		105 205,55	121 653,00
• INVESTISSEMENT			
Recettes			
001	Solde d'exécution d'inv. Report.	24 165,00	15 492,00
040	Opérations d'ordre entre sections	42 983,00	46 031,00
13	Subventions d'investissement	32 525,69	32 800,00
10	Dotations fonds divers et réserves	2 917,88	4 091,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement		78 426,57	98 414,00
Dépenses			
040	Opérations d'ordre entre sections	50 748,00	39 724,00
16	Emprunts et dettes assimilées	16 717,61	17 151,00
21	Immobilisations corporelles	31 472,38	41 539,00
Total des dépenses d'investissement		98 937,99	98 414,00

TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2017

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve l'augmentation de ces taxes de 2%.

TRAVAUX ET PROJETS

Eglise : restent la porte et l'imposte (installés sous peu), le plan incliné d'accessibilité et les serrures de la sacristie.

Mairie : travaux de maçonnerie sont presque terminés, tuyaux d'alimentation en eau et câbles électriques (plusieurs compteurs : deux appartements + mairie) sont posés, installation des fenêtres et portes le 1^{er} mars.

Projets à venir (appartement, bar, crèche, lotissement) : rencontre avec le SIDEC pour une pré-étude début février

ASSIETTE ET DESIGNATION DES COUPES DE L'EXERCICE

A l'unanimité, le Conseil approuve l'état d'assiette des coupes 2017, la vente simple de gré à gré pour les chablis (bloc et pied) et les produits de faible valeur.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX

Trois forages ont été effectués à l'automne 2016 : le premier « en Talonard » (la Pesse) avec une bonne qualité de l'eau, mais une quantité trop limitée. Les second et troisième forages ont été réalisés à « l'Embossieux » : le résultat n'est pas concluant.

Un agent de SUEZ est toujours d'astreinte et peut être appelé en cas d'incendie.

Une analyse a été effectuée volontairement suite à un mauvais goût et une inquiétante coloration au site TADEO : l'eau n'est pas conforme mais consommable (ARS).

TELESKIS : TARIFS

A l'unanimité, le Conseil maintient les tarifs des remontées mécaniques pour la saison 2017-2018.

MOTION : REFUS DE LA FIN DE LA DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE PAR LA COMMUNE

A l'unanimité, le Conseil refuse le projet de modification des modalités de demandes et retraits des Cartes Nationales d'Identité (CNI) : les habitants devraient se rendre à la mairie de Saint-Claude (appareillage spécifique nécessaire)

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE LA SECRETAIRE DE MAIRIE

A l'unanimité, le Conseil municipal augmente les heures de la secrétaire de mairie à 24 heures par semaine (au lieu de 21 heures par semaine, ce qui n'était pas suffisant pour le travail à accomplir).

QUESTIONS DIVERSES

L'inspecteur d'académie du Jura a abandonné son projet de fermeture de classe pour les Moussières pour la rentrée 2017. Il étudiera à nouveau l'école pour la rentrée 2018.

Monsieur le Maire remercie aux élus et communes, ainsi que toutes les personnes ayant participé à la mobilisation pour le maintien de la classe à l'école des Moussières.

Monsieur le Maire remercie toutes les personnes qui ont œuvré pour la bonne marche des téléskis.

Tourbière : projet d'achat ou de convention avec les propriétaires concernés pour l'aménagement de la tourbière.

Le défibrillateur a été installé sous l'auvent de la poste (6 Rue de Lajoux).